

Chargé.e de communication et relations presse



Date de publication de l'offre

17/02 - 07/03/2025

Type d'emploi

CDI

Catégorie de métier

Tourisme - communication

Nom de l'organisme

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Mission

Finalités du poste

Sous l'autorité de la responsable de service communication, vie associative et animation, vous aurez pour mission :

- De contribuer à la rédaction du plan de communication et de le mettre en œuvre ;
- De concevoir, en lien avec l'équipe, les supports de communication institutionnels et projets du CEN Auvergne et d'assurer leur diffusion ;
- De prendre en charge l'actualisation du site Internet et des réseaux sociaux du CEN Auvergne ;
- De gérer les relations presse de la structure.

Profil

Vous avez

- Une sensibilité indispensable à la protection de la nature
- Le sens de l'écoute, l'art du dialogue et de la reformulation
- Un style rédactionnel affûté, une aversion éprouvée pour les fautes de grammaire et d'orthographe
- Une aisance relationnelle à toute épreuve
- Une affection particulière pour les journées qui sont plus proches de la rivière tumultueuse que du long fleuve tranquille
- Une facilité à vous organiser et jongler entre les dossiers
- Une bonne maîtrise des logiciels : PAO (suite Adobe), Wordpress, suite bureautique (Office)

Informations complémentaires

Formation et expérience souhaitées

Formation de niveau Bac + 3 à 5 (communication)

Expérience professionnelle réussie (> 5 ans) en communication, relations presse et gestion de projets

La connaissance du réseau des CEN est un plus.

Permis B et véhicule personnel indispensables.

Nous vous proposons

- Un CDI à 80 % de temps de travail, avec annualisation du temps de travail permettant une gestion adaptative des horaires, et possibilité de télétravail.
- Une mutuelle attractive, prise en charge à 60 % par l'employeur.
- Un poste basé à Mozac (63) avec déplacements réguliers sur les territoires d'intervention du CEN Auvergne (véhicules de service à disposition).

Prise de fonction souhaitée le lundi 12 mai 2025. Rémunération basée sur la convention Eclat, Groupe F, coefficient 350 + 15 points liés à un accord d'entreprise sur la rémunération, correspondant à un brut mensuel indicatif de 2 564 € + prise en compte de l'expérience et de l'ancienneté selon profil du

candidat. A compétences égales, priorité aux travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation de l'emploi de l'article L.512-2 du code du travail.

Coordonnées pour postuler

Céline Chouzet

Responsable communication

celine.chouzet@cen-auvergne.fr / 04 73 63 18 63